



Covid-19 : rencontre avec le ministre

Déclaration de l'Alliance du Trèfle

2 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

L'Alliance du Trèfle vous remercie d'entamer cette nouvelle période de confinement par ce moment d'échange avec les organisations syndicales. La première période que nous avons vécue au printemps, avec un dialogue social régulier, ouvert et efficace, a montré qu'une telle synergie pouvait grandement aider à la communication et à la compréhension mutuelle entre administration et agents, particulièrement nécessaires en une telle période de crise.

Nous voici donc de nouveau dans un contexte difficile et anxiogène pour tous, que ce soit dans le domaine professionnel ou privé. Nous avons l'expérience d'un premier confinement avec un télétravail organisé à la va-vite et nous avons collectivement le devoir d'en tirer les enseignements, notamment pour améliorer au mieux les conditions de travail mais aussi de vie de chacun. Heureusement, l'organisation du travail à domicile est cette fois plus simple pour les familles qui ont des enfants scolarisés et certaines difficultés ont pu être levées depuis cet été.

En premier lieu, il nous paraît indispensable que les règles - sans doute évolutives - qu'il sera demandé d'appliquer par notre communauté de travail soient clairement précisées, en cohérence avec les consignes gouvernementales et celles propres à la Fonction publique.

La cacophonie dans la déclinaison des règles nationales, pour laquelle nous vous avons déjà alerté par courrier le 6 octobre dernier, se poursuit et s'est amplifiée alors que certains services de notre ministère édictaient en fin de semaine dernière leurs règles de télétravail en contradiction avec la circulaire Fonction publique qui paraissait quelques heures plus tard... Cela est de nature à exaspérer les agents et à leur faire perdre du temps et de la patience.

Ensuite, nous demandons qu'une grande vigilance soit apportée pour le maintien du lien avec chaque agent afin de prévenir les risques psychosociaux, qui sont au maximum dans le contexte actuel. Nous pensons particulièrement, aux agents les plus fragiles : ceux qui sont isolés, ceux qui connaissent de fortes tensions intrafamiliales, ceux qui sont « personnes vulnérables » ou proches aidants et vivent davantage dans la peur de la maladie. Nous pensons aussi aux agents poursuivant des tâches en présentiel face au cumul des risques sanitaires, mais aussi sécuritaires dans le cadre du plan Vigipirate.

Enfin, en matière de télétravail, il ne nous paraîtrait pas admissible que des agents se voient refuser cette possibilité chaque fois qu'elle est envisageable, d'une part parce que ce serait contrevenir aux consignes nationales et que d'autre part il s'agirait d'irresponsabilité par rapport aux risques de propagation du virus.

Pour l'Alliance du Trèfle, la santé reste la priorité et les agents du ministère ont su apporter la preuve de leur capacité à assurer la continuité de leurs missions à distance, dès lors qu'ils disposent de moyens adaptés et d'un encadrement clair et bienveillant.